

Le gouvernement est sourd aux attentes des acteurs de la recherche

C'est sans concertation, et avant même tout débat sur le projet de loi, qu'ont été mises en place des réformes très importantes et structurantes pour l'avenir de la recherche et des mesures annoncées au budget 2006 : création de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et affectation en priorité de 3000 postes nouveaux pour la recherche publique aux pôles de compétitivité de "niveau mondial" pilotés par l'Agence de l'Innovation Industrielle (AII). Ces réformes se mettent en œuvre dans le cadre de l'application de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF). Ces options sont prises unilatéralement. Les organisations syndicales n'ont jamais été mises en position de négocier quoi que ce soit.

A Reims, le 30 août, le Président de la République a confirmé une "loi-programme pour la recherche présentée dans les toutes prochaines semaines". Le contenu de ces annonces du Président ne répond pas aux attentes de la communauté scientifique sur les finalités, le financement, l'organisation, l'évaluation, la composition des instances, l'articulation de la recherche publique et de la recherche dans les entreprises, l'attractivité des métiers, à commencer par les doctorants et les jeunes chercheurs, et le respect des statuts des personnels.

L'importance des propositions élaborées et partagées au sein de la communauté scientifique depuis bientôt un an et demi sur toutes ces questions impose de sérieuses négociations entre le gouvernement, les organisations syndicales et SLR. Il est impératif qu'elles se tiennent.

Les organisations syndicales et associations soussignées veulent une LOPR ambitieuse pour répondre aux besoins de la société et aux revendications des personnels et des étudiants.

Elles exigent que soient pris en compte les points essentiels de leurs revendications notamment exprimées dans leur pétition (www.lapetition.com/sign1.cfm?numero=965) :

- un doublement d'ici 2010 des crédits de base pour les unités et laboratoires ;
- une programmation de la création d'au moins 5000 emplois permanents par an pour aller vers 3% du PIB ;
- un plan d'intégration des personnels précaires ;
- une revalorisation des salaires, des carrières et la reconnaissance des qualifications ;
- un salaire pour les doctorants et la reconnaissance de leur statut ;
- une réduction à 150 h d'enseignement pour les enseignants-chercheurs et un demi-service pour les nouveaux recrutés afin de développer leur activité de recherche ;
- le réexamen des missions de l'ANR et la non-augmentation de ses crédits."

Elles appellent les personnels à signer massivement cette pétition.

Elles invitent, sans attendre, les personnels à se réunir pour rappeler en tous lieux les urgences qui sont le coeur de leurs préoccupations et de leurs revendications. Elles les invitent à tenir sur leur lieu de travail des **réunions pour préparer des actions en octobre** (sciences en fête...) avec le temps fort de l'action nationale interprofessionnelle à l'appel des fédérations CGT, FSU, UNSA, CFDT, FO, CFTC, CGC et Solidaires

le mardi 4 octobre avec arrêts de travail et manifestations.

Paris, le 14/9/05

Les organisations syndicales de la Recherche et de l'Enseignement supérieur signataires : SNCS-FSU, SNESup-FSU, SNASUB-FSU, SNTRS-CGT, FERC-SUP-CGT, CGT-CIRAD, CGT-IFREMER, CFDT-INRA, CFDT-CEA, SGEN-CFDT-INSERM, UNEF, SNPTES-UNSA, A&I-UNSA, Sup'Recherche-UNSA, SUD-RECHERCHE-EPST, CFTC-INRA...